



## COMMUNIQUE DE LA CGT (NEGOCIATION DE LA GPEC : LE FIASCO DE LA DIRECTION)

Les négociations sur la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) se sont terminées en octobre dernier. Les syndicats avaient jusqu'au 31 octobre pour signer l'accord en découlant, auquel avait été malicieusement annexé un autre accord, portant sur les aides à la mobilité géographique. A la mi-décembre le facteur nous a remis un courrier recommandé de la direction informant l'ensemble des syndicats que la CFDT avait signé le 3 décembre l'accord GPEC, et son annexe, avec la direction NESTLE-France.

Il faut dire que la signature d'un tel texte n'allait pas de soi, et l'on peut comprendre que le seul syndicat signataire ait pris le temps de la réflexion, même si l'on ne comprend pas que la CFDT ait fini par signer un texte si néfaste sur l'emploi. En effet, ce texte entérine, ni plus, ni moins, la restructuration permanente de l'entreprise, sans avoir à passer par le biais des plans sociaux et des préretraites. Les propos de la direction étaient d'ailleurs sans ambiguïté à l'époque des négociations. Dès que l'accord sera signé précisait la direction, la DRH fera un audit de chaque poste de travail dans tous les établissements, et enverra ensuite le personnel dont le poste sera supprimé à l'espace métiers de son établissement pour reclassement, et mobilité si nécessaire...Ni vu, ni connu en quelque sorte...exit toute négociation de plan social, et... exit le personnel excédentaire...

Les syndicats FO, CFTC, CFE/CGC et CGT à la réception de l'accord direction NF / CFDT ne s'en sont pas laissés compter pour autant. Ils ont fait usage, pour la première fois de l'histoire sociale de NESTLE-France, du droit d'opposition à un accord que leur accorde la loi. Les 4 syndicats ayant recueilli plus de 50% des voix aux dernières élections, l'accord ne vous sera donc pas appliqué. Il est réputé non-écrit. Il ne sera pas validé par l'inspection du travail.

La CGT, pour ce qui la concerne, se félicite d'avoir pu travailler dans l'unité syndicale pour faire obstacle à un texte néfaste pour le personnel. Elle reste toutefois prudente face aux réactions de la direction. En effet, cette dernière a pour objectif de continuer à restructurer, sans vague et au moindre coût. Elle ne lâchera pas la partie comme cela. Nous devrions revenir vers vous rapidement sur ces questions d'emplois qui restent permanentes et prioritaires au sein du groupe.

L'intégralité du texte frappé du droit d'opposition peut être consulté sur :

[www.cgt-nfnoisiel.org](http://www.cgt-nfnoisiel.org)

**DERNIERE MINUTE :** Le bulletin de paie nouveau est arrivé. Nous demandons à chacun de bien vouloir vérifier chaque ligne et chaque rubrique et de nous faire part des éventuelles différences avec l'ancien. Quant à la qualité du papier...que dire de plus !